



APPROUVÉ

Centre
de services scolaire
des Découvreurs
Québec

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école des Cœurs-Vaillants,
tenue le mardi 28 septembre 2021, à 19h00, dans la grande salle de l'école.**

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Denis Royer, représentant des parents et président
Emmanuel Bouchard, représentant des parents
Olivia Lafontaine, représentante des parents et vice-présidente
Virginie Guilbert-Couture, représentante des parents
Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant
Jacinthe Legault, représentante du personnel enseignant
Claudie Ouellet, représentante du personnel professionnel
Serge Dufour, représentant du personnel de soutien
Marina Velosa Simoes, représentante du personnel de soutien
Mathieu Bujold, parent substitut
Cynthia Beauchemin, parent substitut
Louise Roberge-Lemieux, directrice
Julia Béland-Godin, directrice adjointe
Noémie Côté, secrétaire

Étaient absents lors de séance :

Martin Boucher, représentant des parents

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Louise Roberge-Lemieux souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h00.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Louise Roberge-Lemieux nous informe qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les points à l'ordre du jour.

PROPOSITION PRINCIPALE

RÉSOLUTION CE-22/21-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC OUVERTURE

1. *Ouverture de la séance*
2. *Vérification du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal de la séance virtuelle du 26 août 2021*
5. *Suivi au procès-verbal de la séance du 26 août 2021*
6. *Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école des Cœurs-Vaillants*
7. *Période de questions du public*
8. *Invités spéciaux (s'il y a lieu)*

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

9. *Élection des officiers du Conseil d'établissement (art. 56-58-60)*
10. *Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art. 42)*
11. *Dénonciation d'intérêts (s'il y a lieu) (art. 70) et renseignements personnels*
12. *Adoption du calendrier des séances (art. 67)*
13. *Offre d'activités parascolaires*
14. *Sorties et activités éducatives – Sorties dans le quartier*
15. *Photo scolaire*
16. *Programme sécurité routière*

BLOC INFORMATION

17. *Intervention du président ou de la présidente*
18. *Informations de la directrice*
19. *Rapport du représentant du comité de parents*
20. *Questions des membres*
21. *Levée de la séance*

4. Adoption du procès-verbal de la séance virtuelle du 26 août 2021

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/21-02

IL EST PROPOSÉ par Madame Marina Velosa Simoes et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 août 2021.

Le procès-verbal du 26 août est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la séance du 26 août 2021

Madame Louise Roberge-Lemieux apporte quelques précisions concernant le rapport financier, le fonctionnement à l'école et la photo scolaire.

6. Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école des Cœurs-Vaillants

Madame Louise Roberge-Lemieux présente aux membres du conseil d'établissement les règles de régie interne du conseil d'établissement.

Le Conseil propose de réviser les règles de régie interne et de les adopter à la prochaine séance qui aura lieu au mois d'octobre.

7. Période de questions du public

Madame Cynthia Beauchemin se questionne sur l'anglais intensif et s'il est possible de sonder les parents pour l'adoption d'un tel programme à l'école des Cœurs-Vaillants. Madame Louise Roberge-Lemieux accueille la question et mentionne que le Conseil se penchera sur ce sujet à la prochaine réunion.

8. Invités spéciaux (s'il y a lieu)

Il n'y a pas d'invités spéciaux.

Bloc consultation et décision

9. Élection des officiers du Conseil d'établissement (art. 56-58-60)

Madame Louise Roberge-Lemieux fait la lecture des règles d'élection. Le Conseil suggère qu'en cas d'égalité lors de l'élection, un tirage au sort soit effectué pour déterminer le candidat élu après deux tours de votes.

PROPOSITION PRINCIPALE

RÉSOLUTION CE-22/21-03

IL EST PROPOSÉ par Madame Virginie Guilbert-Couture et **RÉSOLU UNANIMEMENT** que les règles régissant le déroulement des élections des parents membres du conseil d'établissement soient les suivantes :

1. *Le président ou la présidente d'élection reçoit toutes les propositions ou tous les intérêts, à tour de rôle, pour chacun des postes en procédant un poste à la fois.*
2. *Après réception de toutes les mises en candidature, la période de mise en candidature est close sur proposition à cet effet adoptée à la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote.*
3. *Le président ou la présidente d'élection demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il ou si elle accepte d'être mis(e) en candidature.*
4. *S'il n'y a qu'un seul candidat, la personne proposée est élue au poste concerné.*
5. *S'il y a plus d'un candidat, un vote est tenu au scrutin secret. Chaque candidat(e) peut alors faire valoir sa candidature en s'exprimant pour un maximum de deux minutes.*
6. *Pour être élu à un poste, un candidat doit recevoir le plus grand nombre de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
7. *En cas d'égalité parmi les candidats ayant obtenu le plus de votes, le vote est repris. Si plus d'un tour de scrutin est nécessaire, le candidat ayant reçu le moins de voix est éliminé à chaque tour jusqu'à ce que l'un des candidats reçoive le plus de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
8. *Le président ou la présidente d'élection donne, pour chaque tour de scrutin, le résultat des votes pour chaque candidat.*
9. *Le président ou la présidente d'élection n'a pas droit à un vote prépondérant, sauf si la Loi sur l'instruction publique lui en donne un.*
10. *Dès l'élection du président ou de la présidente au Conseil d'établissement, ce dernier ou cette dernière prend le siège du président et il ou elle préside la séance.*
11. _____ et _____ *agissent comme scrutateurs pour le scrutin secret.*
12. *Après l'élection, les scrutateurs détruisent les bulletins de vote.*

Les règles d'élection sont **ADOPTÉES** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux se propose comme présidente d'élection.

Madame Louise Roberge-Lemieux agira comme présidente d'élection.

Madame Julia Béland-Godin et Madame Noémie Côté agiront comme scrutatrices pour les élections.

Élection du président(e)

Période de mise en candidature.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution-CE 22/21-04

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Marina Velosa Simoes propose Monsieur Denis Royer comme président du conseil d'établissement.

Monsieur Emmanuel Bouchard propose Madame Olivia Lafontaine comme présidente du conseil d'établissement.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE 22/21-05

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Legault et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Les candidats sont donc mis en élection. Monsieur Denis Royer est élu au poste de président du conseil d'établissement.

Élection du vice-président

Période de mise en candidature

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/21-06

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Serge Dufour et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Virginie Guilbert-Couture propose Madame Olivia Lafontaine comme vice-présidente du conseil d'établissement.

Madame Olivia Lafontaine propose Madame Virginie Guilbert-Couture comme vice-présidente, mais celle-ci préfère ne pas se présenter pour le poste.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/21-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Legault et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Olivia Lafontaine est élue par acclamation au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

Élection du trésorier(ère)

Période de mise en candidature

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/21-08

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux se propose pour le poste à la trésorerie. Elle suggère d'effectuer le travail en collaboration avec Monsieur Denis Royer.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/21-09

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement.

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux est élue par acclamation au poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement. Elle travaillera en collaboration avec Monsieur Denis Royer.

10. Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art. 42)

Il n'y a pas de candidature pour les représentants de la communauté.

11. Dénonciation d'intérêts s'il y a lieu (art. 70) et renseignements personnels

Madame Louise Roberge-Lemieux apporte quelques précisions concernant la dénonciation d'intérêt et souligne l'utilité du document au sein du conseil d'établissement.

12. Adoption du calendrier des séances (art. 67)

Les dates suivantes sont proposées :

- Mardi 28 septembre 2021
- Mercredi 27 octobre 2021
- Mardi 23 novembre 2021
- Mercredi 15 décembre 2021
- Mardi 25 janvier 2022
- Mardi 1^{er} mars 2022
- Mardi 19 avril 2022
- Mardi 17 mai 2022
- Mardi 14 juin 2022

Monsieur Emmanuel Bouchard se questionne sur l'alternance des jours de rencontre dans le calendrier. Monsieur Denis Royer apporte des précisions sur le sujet.

Le Conseil suggère de statuer sur le calendrier à la prochaine rencontre du 27 octobre. Deux calendriers seront présentés lors de la prochaine séance et cela sera statué au prochain moment.

Le Conseil adopte la date de la prochaine rencontre qui aura lieu le 27 octobre prochain.

13. Offre d'activités parascolaires

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les activités parascolaires actuellement proposées. Monsieur Serge Dufour mentionne les activités parascolaires qui seront proposées prochainement : la magie, l'ultimate frisbee, le soccer, l'anglais pour petits et grands, la danse et le piano. Les cours de karaté sont encore incertains. Il précise que l'offre d'activités sera diffusée bientôt.

Madame Cynthia Beauchemin se questionne sur le public cible du mini basket. Madame Louise Roberge-Lemieux apporte quelques précisions à ce sujet. Madame Roberge-Lemieux et Monsieur Serge Dufour précisent qu'ils sont ouverts à offrir de nouvelles plages horaires si un autre entraîneur se propose.

Monsieur Emmanuel Bouchard se questionne sur la quantité d'activités parascolaires proposées cette année. Madame Louise Roberge-Lemieux apporte quelques précisions à ce sujet.

14. Sorties et activités éducatives – Sorties dans le quartier

Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que les documents ont été envoyés par courriel et que les offres sont variées cette année. Elle mentionne aussi que lorsque les sorties seront approuvées par le Conseil, celles-ci seront envoyées aux parents. Monsieur Denis Royer précise le rôle du Conseil en ce qui a trait aux sorties éducatives.

Monsieur Serge Dufour spécifie que les sorties éducatives et les sorties au service de garde n'ont pas à être adoptées par le Conseil, mais qu'elles pourront être présentées prochainement.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/21-10

IL EST PROPOSÉ par Madame Virginie Guilbert-Couture et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter les sorties éducatives proposées.

Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne qu'à la demande des enseignants, certains d'entre eux aimeraient faire des sorties dans le boisé Nelson ou dans les environs de l'école. Elle questionne le Conseil concernant la pertinence d'un document de consentement à ce type de sortie. Monsieur Serge Dufour souhaite que le document soit aussi adapté pour le service de garde.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/21-11

IL EST PROPOSÉ par Emmanuel Bouchard et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser l'utilisation de ce document pour les sorties dans les environs de l'école.

15. Photo scolaire

Madame Louise revient sur la situation de la photographe. Monsieur Mathieu Bujold a proposé une nouvelle photographe, Madame Marie-Claude Paré, qui aurait peut-être une proposition pour l'école. Pour le moment, il n'y a pas de proposition formelle.

Le Conseil s'entend que si Madame Marie-Claude Paré n'est pas retenue, Madame Louise Roberge-Lemieux obtient le feu vert pour continuer les recherches.

16. Programme sécurité routière

Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne qu'elle a discuté avec le Conseil de quartier pour de nouveaux projets pour l'année 2021-2022. Elle souligne qu'il s'agirait d'un travail en collaboration. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que la ville continue son analyse à ce sujet. Monsieur Serge Dufour mentionne quelques idées qui ont été proposées.

Certains membres mentionnent leurs préoccupations en ce qui concerne la sécurité routière et les démarches qui ont été réalisées auprès de la ville. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne aussi que la policière-école a été rencontrée et que des actions seront mises en place. Monsieur Mathieu Bujold propose la création d'un sous-comité. Monsieur Mathieu Bujold, Monsieur Emmanuel Bouchard, Madame Olivia Lafontaine, Monsieur Denis Royer et Madame Louise Roberge-Lemieux s'impliqueront dans ce dernier.

Madame Virginie Guilbert-Couture propose que nous envoyions une lettre officielle au nom du Conseil d'établissement contenant les commentaires et les préoccupations. Le Conseil est en accord avec cette proposition et accepte la suggestion.

Bloc d'information

17. Intervention du président ou de la présidente

Monsieur Denis Royer remercie le Conseil pour leur confiance pour le poste de présidence pour l'année 2021-2022 et souligne l'unité du Conseil pour les différents dossiers.

Monsieur Emmanuel Bouchard veut féliciter les deux candidats qui se sont présentés au poste de présidence pour cette année.

Monsieur Denis Royer suggère la présence de représentants de la communauté qui pourraient nous informer sur les différentes réalités culturelles de notre milieu.

18. Informations de la directrice

Mme Louise Roberge-Lemieux mentionne que le mois de septembre fut un très beau mois. Elle mentionne aussi que le 30 septembre sera la déclaration de la clientèle et qu'une pomme sera offerte aux élèves pour souligner la rentrée. Madame Louise mentionne qu'une première conférence aura bientôt lieu et que des crèmes glacées ont été remises dans la première semaine.

Madame Jacinthe Legault souligne qu'un athlète olympique est venu faire une présentation dans les dernières semaines. Les élèves ont grandement apprécié cette activité.

Madame Marie-Claude Landry souligne que l'absence des bulles-classes permet aux élèves du préscolaire d'aller à l'extérieur et que cet allègement est positif pour tous. Madame Jacynthe Legault souligne que les élèves de 6^e année mangent tous ensemble à la grande salle et que ceux-ci apprécient ce moment.

Monsieur Serge Dufour mentionne que le service de garde a vécu sa première journée pédagogique et que celle-ci s'est bien déroulée. La routine commence à s'installer.

19. Rapport du représentant du comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre donc il n'y a pas de suivi.

Monsieur Denis Royer mentionne que les propositions en matière de sécurité routière pourront être apportées au comité de parents.

20. Questions des membres

Collations : Monsieur Emmanuel Bouchard souligne sa déception que le document présenté conjointement avec Monsieur Liston Degila, ancien membre du CÉ, n'a pas été abordé ou présenté en assemblée en ce qui concerne la politique des collations. Monsieur Denis Royer mentionne que la diffusion de ce document n'est pas la responsabilité du Conseil. Madame Louise Roberge-Lemieux ne voit pas de problème à diffuser l'information. Monsieur Emmanuel Bouchard suggère de déposer la lettre sur le site Internet de l'école et demande de diffuser le document aux membres du CÉ. Madame Marie-Claude Landry mentionne que les enseignants ont informé les parents en matière des collations.

Préoccupations à l'ordre du jour : Madame Virginie Guilbert-Couture se questionne sur le fonctionnement pour ajouter des points à l'ordre du jour en ce qui concerne les préoccupations des parents lors de l'assemblée générale des parents du 21 septembre dernier. Monsieur Denis Royer souligne qu'il est possible de le faire durant les séances et d'ajouter des points de discussion, si nécessaire. Madame Virginie Guilbert-Couture propose l'instauration d'un comité. Monsieur Emmanuel Bouchard se questionne sur le rôle du Conseil dans la transmission des points de la communauté et souligne qu'il serait pertinent d'inviter le public à se présenter au Conseil d'établissement pour défendre leurs projets.

Anglais intensif : Madame Cynthia Beauchemin se questionne sur la mise en place d'un comité pour l'anglais intensif puisqu'elle sent que ce sujet est reporté à plusieurs reprises. Monsieur Denis Royer souligne que c'est au rôle du Conseil de décider s'il s'agit d'un sujet prioritaire pour la communauté. Certains membres soulignent leurs préoccupations à ce propos. Madame Jacynthe Legault témoigne de son expérience sur l'anglais intensif et se questionne sur les préoccupations des parents concernant ce programme et leurs désirs par rapport à celui-ci.

Madame Louise Roberge-Lemieux précise qu'elle a constaté la présence d'un programme enrichi dans la grille-matière et illustre la réalité de l'école et les préoccupations de celle-ci. Elle souhaite prendre le temps de s'imprégner des besoins des élèves et souligne qu'il est important d'échanger sur la situation et d'agir avec prudence.

Monsieur Denis Royer affirme que le Conseil doit se positionner sur la démarche et qu'avant de sonder l'intérêt de l'anglais intensif, nous devrions vérifier la satisfaction des formules actuelles.

21. Levée de la séance

Il est adopté par Madame Marie-Claude que la séance soit levée à 21h47.

Denis Royer
Président

Louise Roberge-Lemieux
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-22/21-01	2021-09-28	Adoption de l'ordre du jour
CE-22/21-02	2021-09-28	Adoption du procès-verbal du 26 août
CE-22/21-03	2021-09-28	Adoption des règles d'élection
CE-22/21-04	2021-09-28	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de président(e).
CE-22/21-05	2021-09-28	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de président(e).
CE-22/21-06	2021-09-28	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de vice- président(e).
CE-22/21-07	2021-09-28	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de vice-président(e).
CE-22/21-08	2021-09-28	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
CE-22/21-09	2021-09-28	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
CE-22/21-10	2021-09-28	Adoption de l'offre de sorties éducatives
CE-22/21-11	2021-09-28	Adoption du document d'autorisation de sorties dans les environs de l'école.